



Refus de priorité

Par Ilia19

Bonjour,

Une voiture a percuté la mienne sur un rond-point. Je lui ai grillé la priorité en m'engageant sur l'anneau car je n'ai pas vu la voiture (il faisait nuit, il n'y avait pas d'éclairage sur la voie publique, la voiture était de couleur noire et elle roulait tous feux éteints).

Ma voiture est équipée d'une dashcam où on voit l'accident très nettement. J'ai contacté ma compagnie d'assurance qui m'a demandé de lui envoyer la vidéo (ce que j'ai fait).

Mais d'après vous, qui sera tenu pour responsable ?

Par Suisse1291

Dans un premier temps, c'est vous mais les juges pourraient inverser cette responsabilité en visionnant votre vidéo. Pour cela, il vaudrait mieux prendre un avocat spécialisé en droit routier pour vous défendre parce qu'une demande d'un simple citoyen lambda aura moins de poids qu'une demande faite par un avocat.